le P'tit BONJOUR

Les Nuits de la lecture
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - janvier 2022 - n°214

EDITO

Si l'année qui s'ouvre porte l'espoir que nous sortions enfin de la crise sanitaire, nous devons aussi tirer toutes les leçons de cette triste période.

Alors que le service public, et particulièrement le service public de santé, fait quotidiennement la preuve de sa nécessité et de son efficacité, force est de constater que les logiques à l'oeuvre depuis plus de 20 ans ne changent pas. Les suppressions de lits se poursuivent tandis que la généralisation des exonérations patronales détruit à petit feu notre système de sécurité sociale. Alors, nous descendons dans la rue, une nouvelle fois, pour défendre notre hôpital.

Comme nous avons défendu, immédiatement et avec tout notre poids, les buralistes, confrontés à la volonté de la Française des jeux d'implanter un point de vente dans une grande surface. La redynamisation du centre-ville sera d'ailleurs au coeur de notre activité cette année avec la mise en place du dispositif « Petites villes de demain. »

Aux plaisirs stériles de la critique impuissante, en 2022, nous continuerons de préférer le choix de l'action et de la mobilisation quand elle est nécessaire. Le choix de la solidarité.

Et alors que beaucoup souffrent de la solitude, de la maladie ou des conséquences d'une situation sociale dégradée, je tiens, au nom de l'équipe municipale, à adresser à chacun et à chacune d'entre vous tous mes voeux de bonheur pour cette nouvelle année.

Bonne année à toutes et à tous.

Pierre Allard

TRIBUNE

Pollution lumineuse : quelques éclaircissements

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif aux **nuisances lumineuses** encadre les éclairages, entre autres, des vitrines de magasins, des locaux professionnels, des parkings liés à une activité économique, du patrimoine, des parcs et jardins, des équipements sportifs de plein air.

En résumé, la réglementation, d'une part **interdit ces éclairages en-dehors des heures d'activité ou durant la nuit**, et d'autre part **fixe des normes concernant l'intensité lumineuse et l'efficacité énergétique**.

Plusieurs objectifs sont poursuivis à travers ces mesures, notamment :

- la **lutte contre le gaspillage énergétique** ;
- la **réduction des perturbations** sur la biodiversité et la santé humaine ;
- l'**observation du ciel étoilé**.

Le contrôle du respect des dispositions de cet arrêté relève de la **compétence du maire**, hormis pour les installations communales. Vous avez sûrement constaté, tout comme nous, que la situation locale est perfectible… C'est pourquoi nous souhaitons que des efforts soient faits pour que **Saint-Junien soit exemplaire** en la matière.

La commune s'est déjà engagée avec l'**extinction de l'éclairage public en nuit profonde**, démarche qui mérite malgré tout des ajustements pour garantir une **plus grande sécurité**.

Un article plus détaillé vous attend sur notre site. Nous vous présentons nos **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année !

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Groupe *Energie citoyenne - Écologie Solidarité Démocratie* : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

Restauration scolaire

Des menus pour le plaisir

C'est dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT), qui définit tout ce que la municipalité met en place au niveau de l'éducation, qu'est née l'idée de laisser les enfants des écoles choisir certains de leurs menus. Comme l'explique Nadège Coucaud, adjointe au maire en charge des affaires scolaires : *« la notion de plaisir est importante bien entendu mais il s'agit aussi d'initier tout un travail autour de l'alimentation, notamment avec les animateurs des activités périscolaires dans les écoles primaires. »*

Très concrètement, les élèves ont pu s'exprimer librement sur leurs souhaits. Leurs propositions de menus ont été dépouillées par une commission chargée d'établir ce qu'il était possible de réaliser ou non... Et le moins que l'on puisse dire c'est que les petits gourmets n'ont pas manqué d'imagination. *« Sans surprise le burger est arrivé en tête mais il y a eu des choix plus surprenants. Les sushis par exemple ont réalisé un très beau score, même si leur élaboration est incompatible avec les exigences de la restauration scolaire »* précise l'élue.

Chaque période scolaire aura donc son menu plaisir. Se succèderont une pizza, des moules et un burger à base de poulet. Un premier repas, un burger, de boeuf cette fois, a déjà été servi le 14 décembre. Durant toute la semaine, les animateurs ont travaillé sur l'origine, l'histoire ou la composition du plat, et le jour où le menu a été servi, les agents de la restauration scolaire se sont déplacés dans les écoles pour le présenter. Enfin, les questions de diététique n'ont toutefois pas été oubliées, détaille Nadège Coucaud : *« Nous travaillons avec la diététicienne de l'hôpital Roland-Mazoin pour équilibrer les menus sur la semaine. C'est ce que nous expliquons aux enfants, qu'il est possible de se faire plaisir si on prend en compte la globalité de son alimentation pour qu'elle soit équilibrée. Comme on le voit, c'est vraiment un travail très complet que nous faisons sur cette question des menus. »*

Pour conclure, il convient de signaler que chacun des menus plaisir donne lieu à la rédaction d'une fiche-recette (disponible sur www.saint-junien.fr) qui permet aux élèves et surtout à leurs parents de le réaliser et de le déguster chez eux.

Bon appétit !

AGENDA

Jusqu'au 22 janvier : Exposition *Histoire de jouer... Histoire de jouet* à la Halle aux grains.
Du mardi au samedi de 13h45 à 18h15, mercredi et samedi de 10h à 12h.

14 janvier : Don du sang de 15h à 19h, salle Amédée-Burbaud.

15 janvier : Randonnée pédestre et VTT, *Les copains d'abord*.
Circuit pédestre de 11 Km avec possibilité de 2 Km supplémentaires pour les plus courageux - 8h45.
Circuits VTT de 14, 28 et 41 Km - 9h.
Départs sur la place du village de La Bretagne. Tarifs : VTT licenciés UFOLEP 4,00€ ; non licenciés 6,50€ / Pédestre licenciés UFOLEP 2,50€ ; non licenciés 3,50€.

Du 20 au 23 janvier : Les Nuits de la lecture. Programme complet sur www.saint-junien.fr

23 janvier : Championnat du Limousin de boxe éducative au palais des sports.

30 janvier : SAMÂ-Ï Alep, la cosmopolite - Musique par l'Ensemble Canticum Novum - 17h à La Mégisserie.

5 février : L'ours et la louve - Conte sonore par la Compagnie Furiosa - 17h à La Mégisserie.

13 février : Bourse aux vélos - De 9h à 17h à la salle des congrès. Inscriptions au 06 98 33 32 13.

Toujours solidaires

Le Téléthon s'est déroulé les 3 et 4 décembre derniers et il a une nouvelle fois largement mobilisé les associations de la commune et l'office municipal des sports. Cette édition a été marquée par l'hommage à Joëlle Pichon. Très investie à chaque Téléthon, elle avait souhaité que la somme récoltée lors de ses obsèques soit reversée à l'association. Elle vient s'ajouter aux quelque 8 000 euros recueillis lors des animations. L'ouverture de la manifestation en elle-même a connu un beau succès avec une marche aux lampions entre l'office de tourisme et l'abbaye de Saint-Amand. Enfin, 184 repas ont été servis, sur place ou à emporter le samedi soir.

SOMMAIRE

Une année d'action municipale

Des Nuits sous le signe de l'amour

Centre hospitalier : la mobilisation

Le plaisir au menu des écoles

Le point sur l'action de la municipalité

Cultivons l'avenir

En ce début d'année, la crise sanitaire se poursuit, elle s'est installée dans nos vies depuis bientôt deux ans et elle marque l'action de l'équipe municipale depuis son élection en 2020. La maladie n'a pas de couleur politique mais elle a pourtant révélé le caractère essentiel du service public.

Dans tous les domaines, les services municipaux se sont mobilisés pour que la vie continue. Les services techniques bien sûr mais aussi les services en charge des écoles ou de la petite enfance. Le centre communal d'action sociale a quant à lui su répondre aux situations de détresse, notamment en mettant en place le portage des courses et des médicaments pour les personnes âgées ou fragiles au moment du confinement. S'il a fallu parer l'urgence, la municipalité n'a pas perdu de vue le programme sur lequel elle a été élue, avec l'achèvement de deux réalisations majeures : La Parenthèse et l'unité centrale de production alimentaire (UCPA).

Le centre social La Parenthèse a ouvert ses portes, à Fayolas, avec La Parenthèse du O et à Bellevue, avec La Parenthèse de la Glane, des bâtiments distincts mais une action unifiée pour s'adresser à chacun selon ses envies ou ses besoins.

L'UCPA a été mise en service au retour des vacances d'automne. Plus importante cuisine en liaison chaude du département et bénéficiant de la certification « haute qualité environnementale », elle prépare actuellement 1100 repas par jour et pourra dans l'avenir porter cette capacité à 2000 repas. Cet équipement annonce la mise en place du potager communal sur l'Île de Chaillac, qui devrait produire, en 2025, 75% des légumes consommés en restauration scolaire.

Des investissements matériels lourds mais qui symbolisent la priorité qu'accorde la municipalité à la solidarité, à la jeunesse, au développement durable mais aussi au développement économique.

Une animatrice pour le centre-ville

En effet, dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », auquel Saint-Junien a adhéré conjointement avec Rochechouart, sous l'égide de la communauté de communes, une animatrice de centre-ville a été récrutée. Son rôle sera essentiel puisqu'elle aidera à dynamiser et à développer le commerce local.

Enfin, la municipalité, au travers de son aide aux associations et de la mise en place de budgets participatifs, que commencera à aborder le prochain budget, entend poursuivre et approfondir sa relation avec la population. Malgré la crise, les choses évoluent à Saint-Junien et elles vont continuer de bouger !

Hôpital Roland-Mazoin

Priorité à la santé

La situation dramatique du service public de santé résonne actuellement dans tout l'hexagone... Et le 17 décembre dernier elle s'est invitée très concrètement à la réunion du conseil de surveillance de l'hôpital Roland-Mazoin, bouleversant son ordre du jour et libérant la parole de ses personnels.

Cette mobilisation initiée par l'union locale CGT, avec le soutien du PCF et de Génération.S, a de nouveau démontré de l'attachement de la population à « son » hôpital dont l'activité rayonne sur un bassin de population de 30 000 habitants.

« Le personnel est épuisé physiquement et moralement, comme en témoigne le taux d'absentéisme. Depuis 2018, 36 postes de soignants ont été supprimés, résultat : on ferme des lits. Il ne faut pas tromper les gens, en réalité le Ségur de la santé n'a rien changé et on est en train de tuer l'hôpital public » a expliqué le secrétaire du syndicat CGT de l'hôpital, Didier Lekiefs.

Un épuisement prégnant lorsque des manipulatrices en électroradiologie se sont exprimées devant le conseil de surveillance.

La veille de la manifestation, le conseil communautaire de la Porte océane du Limousin avait voté une motion de soutien demandant au gouvernement *«de prendre en considération les revendications de l'ensemble des professionnels de santé et des élus locaux et de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour la sauvegarde et le renforcement de nos hôpitaux publics. »*

Son président, le maire de Saint-Junien, Pierre Allard a également prévu d'interpeller les parlementaires sur cette question. La population, les élus, les personnels et les syndicats restent mobilisés, ici comme ailleurs, pour en finir avec une logique de rentabilité qui démontre chaque jour sa complète inadéquation avec les impératifs de santé publique.

Office de tourisme

La qualité récompensée

Après plusieurs années de travail, la récompense est à la clé pour l'office de tourisme qui vient d'obtenir la marque Qualité Tourisme.

Cette marque salue l'amélioration continue des services de l'office en vue de satisfaire les visiteurs, mais aussi de créer un lien avec les acteurs du tourisme pour réfléchir ensemble à l'attractivité du territoire. Ces engagements et l'agenda du territoire peuvent être consultés sur son site internet : www.poltourisme.fr

Les Nuits de la lecture

L'amour toujours...

La troisième édition des *Nuits de la lecture* se déroulera du 20 au 23 janvier à Saint-Junien, sur un thème qui demeure toujours à réinventer : l'amour

C'est au rythme des vers de Victor Hugo «*Aimons toujours... aimons encore*» que se placera la troisième édition des *Nuits de la lecture*, c'est bien d'amour dont il sera question du 20 au 23 janvier, de l'amour des mots et des livres, de ces voyages qui nous rapprochent par l'écriture.

« Ce qui compte pour nous, c'est de rappeler l'importance des livres, des récits et de redonner envie de lire, particulièrement dans cette période difficile. Nous souhaitons aussi mettre en valeur le fonds très important de livres adaptés dont dispose la médiathèque. N'importe qui doit pouvoir lire et nous faisons en sorte que cela soit effectivement possible » explique Lucien Coindeau, adjoint au maire de Saint-Junien en charge de l'action culturelle.

Les services municipaux et une douzaine d'associations vont donc se mobiliser, avec des initiatives particulièrement originales comme celles que méneront conjointement l'association *Lire et faire lire* et le centre social La Parenthèse. En effet, le vendredi 21 janvier, à partir de 19h, à la Parenthèse du O et à la Parenthèse de la Glane, des «lectures-pyjamas» d'une durée d'une heure seront organisées . Chaque famille sera invitée à venir équipée de pyjamas, de pantoufles, de plaids ou d'oreillers pour une soirée vraiment pas comme les autres (sur inscription au 07 61 64 42 75).

Ce même soir verra la salle des fêtes accueillir, à 20h30, la première représentation de *Rendez-vous au bar zinc*, le spectacle réalisé par les associations *Autour du zinc* et *Vacarm'* à partir des textes de Patrick Ducros, âme du café de l'écrit, *La paillotte.* Auteur de nombreux recueils, ce spectacle lui tient particulièrement à coeur. *« L' idée c'est de suivre une journée du bar de l'ouverture le matin à la fermeture. Tous les textes restituent l'atmosphère du zinc et tous les personnages évoquent des gens qui y sont passés »* explique-t-il. Une seconde représentation se déroulera le samedi soir à la même heure et au même endroit (entrée : 10 euros, réservation conseillée au 06 81 84 20 10).

C'est d'ailleurs le samedi qui constituera la journée la plus importante de la manifestation.

A la médiathèque, les animations débuteront dès 15h, avec des lectures d'albums par *Lire et faire lire 87* à la section jeunesse.

A 16h, la section adultes accueillera le spectacle de lectures d'Evelyne Bonhomme. A partir de 17h, l'association *Les amis des mots* proposera ensuite un apéro-lectures.

De 19h à 19h45, la compagnie théâtrale *La femme Bilboquet* proposera une balade en extérieur pour 20 personnes. L'auteur Florence Kolski y racontera l'histoire d'un jardinier municipal et d'une employée de bibliothèque qu'on a changé de poste en raison de la pandémie… Cette promenade conduira les spectateurs à l'Étoile bleue où les *Nuits de la lecture*, après une première soirée jeudi, se poursuivront jusqu'à l'aube.

A noter enfin que Kaolin FM proposera, jeudi et vendredi soir, de 20h à 6h du matin, des lectures avec Patrick Ducros, *La compagnie d'Alix*, *Champ Libre*, *La Bulle Gantière, Les Amis des Mots, Lire et faire lire 87, Les Pages libres du Limousin, Graine de couleur*, *Loccasedelire* et la médiathèque.

Premier temps fort culturel de l'année, Les Nuits de la lecture s'annoncent déjà comme un très beau moment à passer ensemble avec les mots et entre lecteurs.

Programme complet sur www.saint-junien.fr

L'échappée des arts

La panthère rentre au chaud

Depuis le mois de septembre, la ville de Saint-Junien a vu naître des mains de Stéphane Munoz, une majestueuse panthère de carton dans le cadre de *L'échappée des arts*.

Avec ce travail, la recherche sur l'utilisation du carton en extérieur est à l'œuvre. Un pari audacieux qui nécessite tests et ajustements comme l'on s'en doute, pour dépasser les limites de la matière choisie.

La panthère va donc, pour cet hiver, regagner un abri où l'artiste pourra poursuivre son parachèvement. Le 6 décembre, la sculpture a été déposée et Stéphane Munoz a déjà repris la recherche artistique et technique.

Rendez-vous est pris dès le printemps pour suivre les prochaines aventures de la panthère. A Saint-Junien on le voit, l'art est toujours synonyme de défi et d'innovation !

VITE DIT

Elections

En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, pensez à communiquer votre nouvelle adresse au service des élections. En effet, les changements d'adresse ne sont pas automatiques et cela même si vous avez signalé votre nouvelle situation à d'autres services communaux. Un doute sur votre inscription? N'hésitez pas à utiliser le site internet suivant qui vous indiquera si vous êtes encore inscrit sur nos listes : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
Enfin, si vous êtes jeune majeur, vérifiez bien votre adresse d'inscription sur les listes électorales en utilisant le site internet ou en contactant la mairie.

Recensement

Malgré le contexte d'épidémie de Covid-19, la campagne 2022 du recensement de la population est maintenue. Elle se déroulera du 20 janvier au 26 février et sera adaptée à la situation sanitaire (réponse par internet, porte à porte encadré…).

Quand les fêtes n'oublient personne

Faire de la lutte contre l'isolement une priorité, c'est la volonté politique que la municipalité met en pratique à travers l'action du centre communal d'action sociale. C'est ainsi qu'une trentaine de personnes s'est retrouvée à la salle des fêtes le 27 décembre dernier, à midi, pour un repas organisé et offert par le CCAS et servi avec l'aide de bénévoles du Secours catholique et du Secours populaire. Un magicien était de la partie pour ce beau moment de partage et de solidarité.

Les souris ont dansé !

Pour terminer l'année en beauté, le service petite enfance a offert aux enfants et aux parents fréquentant ses structures d'accueil (micro-crêche *La courte échelle*, multi-accueil *Les p'tites fripouilles*, relais d'assistants maternels *Les p'tites canailles*, lieu d'accueil enfants-parents *Mistigri et ses amis*) un spectacle proposé par Le CRABB, *Et les souris dansent,* le jeudi 16 décembre dernier.

Autorisations d'urbanisme

A compter du 1er janvier, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : c'est la saisine par voie électronique ou SVE.

La SVE est un droit, pour les usagers qui le souhaitent, de saisir l'administration par voie électronique. Ceux-ci conservent la possibilité de déposer leurs dossiers au format papier.

Afin de respecter cette obligation réglementaire la commune a souhaité utiliser la solution d'un guichet unique via un portail internet.

L'usager souhaitant déposer son dossier devra créer un identifiant et un mot de passe sur le portail et renseigner les champs demandés puis télécharger les différentes pièces composant son dossier.

Il recevra alors un accusé d'enregistrement électronique (AEE) puis, une fois son dossier validé par la commune, un accusé de réception électronique (ARE) lui indiquant que son dossier est bien réceptionné par le service instructeur.

Son dossier suivra alors le même cheminement qu'un dossier déposé au format papier. Toute demande de saisine par voie électronique devra donc s'effectuer à compter du 1er janvier 2022 sur le portail internet mis à votre disposition à cette adresse : https://sve.sirap.fr

Saint Junien
Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directeur de publication : Pierre Allard
Rédaction et photos : service communication
Impression : Rivet, Limoges
4700 exemplaires